
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Dans ce chapitre, nous analyserons plus en détail l'évolution de l'emploi à temps partiel au Québec. Cette forme d'emploi atypique est en constante progression depuis 1976, c'est-à-dire qu'à aucun moment au cours de cette période de vingt ans elle n'a régressé en nombre.

L'analyse s'articule autour de variables qui ont été sélectionnées en raison de la forte prise statistique qu'elles offrent et qui nous permettront de tirer des conclusions ayant une valeur descriptive optimale. Ces variables sont l'âge et le sexe ainsi que le caractère volontaire ou non de cette forme de travail.

L'objectif est donc essentiellement de préciser davantage la tendance historique de cette forme d'emploi atypique à l'aide de certaines caractéristiques des personnes qui occupent ces emplois depuis 1976. Contrairement au chapitre précédent, la part du temps partiel attribuable à l'emploi autonome n'a pas été isolée. Cette opération aurait exigé des calculs trop approximatifs et imparfaits en raison de l'absence de données pour les variables retenues ici (âge et sexe). Cependant, le chapitre consacré à l'emploi autonome abordera la dimension du travail à temps partiel non salarié.

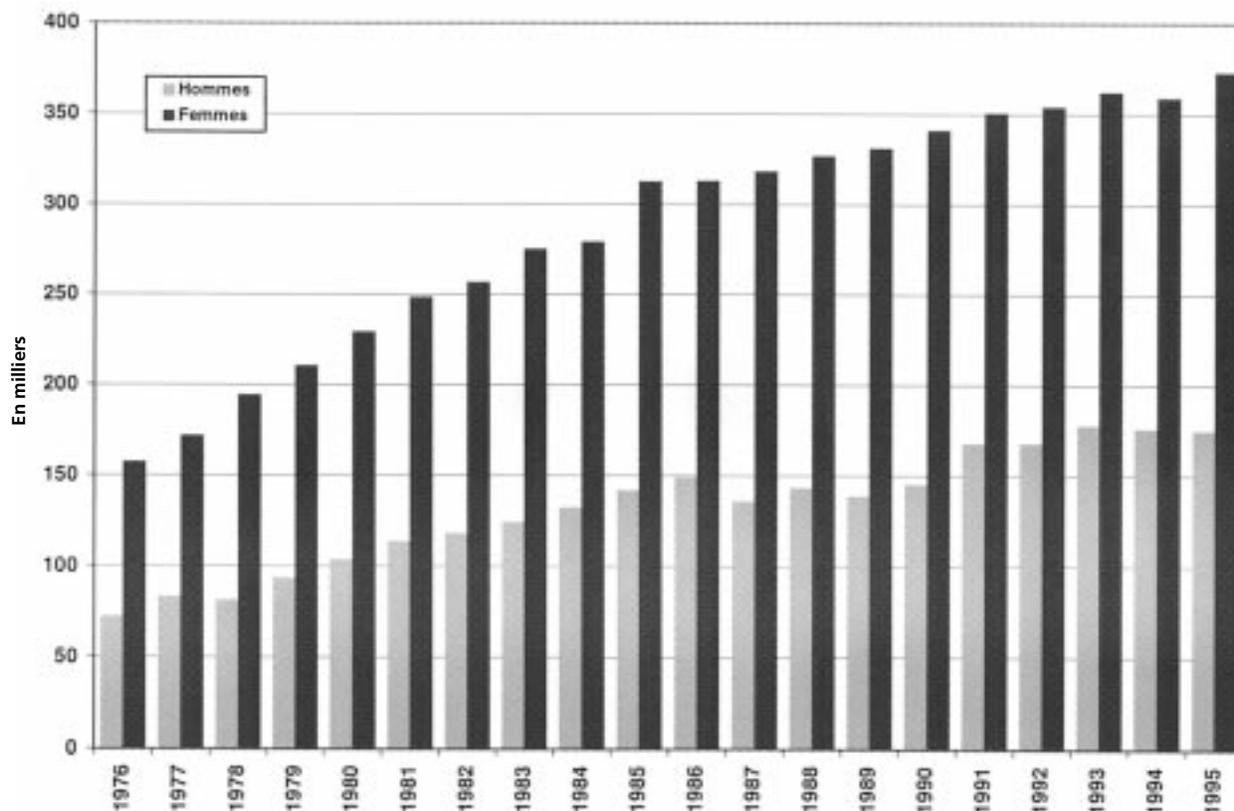
L'emploi à temps partiel au Québec

La répartition hommes-femmes

Le volume de l'emploi à temps partiel a plus que doublé au cours de la période 1976-1995 tant chez les hommes (de 72 200 à 175 000) que chez les femmes (de 157 400 à 372 900). Le taux de croissance pour cette période est légèrement plus élevé chez les hommes (142 %) que chez les femmes (137 %). Il faut cependant considérer que les hommes partaient d'un niveau beaucoup plus bas. Par ailleurs, le nombre d'emplois à temps partiel est deux fois plus élevé chez les femmes tout au long de la période observée. Comme l'illustre le graphique 17, la croissance de l'emploi à temps partiel a été soutenue et régulière ; elle n'a pas connu de soubresauts conjoncturels particulièrement marqués.

Pendant ces vingt ans, la répartition hommes-femmes dans l'emploi à temps partiel est demeurée pratiquement inchangée. Ainsi, la part des femmes n'a varié que de quelques points, oscillant entre un minimum de 67,4 % et un maximum de 70,6 %. En 1995, cette proportion était de 68,1 %, soit un demi-point de moins qu'en 1976. Une autre dimension significative est la part qu'occupe le temps partiel par rapport à l'emploi total. En 1976, le temps partiel représentait 17,9 % des emplois féminins et 4,4 % des emplois masculins ; en 1995, ces proportions s'établissaient respectivement à 26,3 % et 9,9 %, soit une hausse de 46,9 % chez les femmes et de 125 % chez les hommes.

Graphique 17
Évolution de l'emploi à temps partiel au Québec de 1976 à 1995, selon le sexe



La répartition selon l'âge

Les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada nous permettent de ventiler l'emploi à temps partiel selon trois groupes d'âge : les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45 ans et plus. Le graphique 18 trace l'évolution du volume de l'emploi à temps partiel pour ces groupes d'âge au cours des vingt dernières années.

D'emblée, on doit signaler que le nombre d'emplois à temps partiel a substantiellement augmenté dans tous

les groupes d'âge mais de façon inégale. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, c'est celui des 15-24 ans qui comptait le plus de personnes travaillant à temps partiel. Cette tendance historique est fort commune et s'explique par le fait que la majorité d'entre eux sont aux études et n'ont recours que subsidiairement au temps partiel. Cependant, à partir de 1985, on observe le début d'un déplacement vers les 25-44 ans dont le poids dans l'emploi à temps partiel n'a cessé d'augmenter depuis. Le tableau 7 décrit la situation en 1976 et en 1995.

Graphique 18

Évolution de l'emploi à temps partiel au Québec de 1976 à 1995, selon l'âge

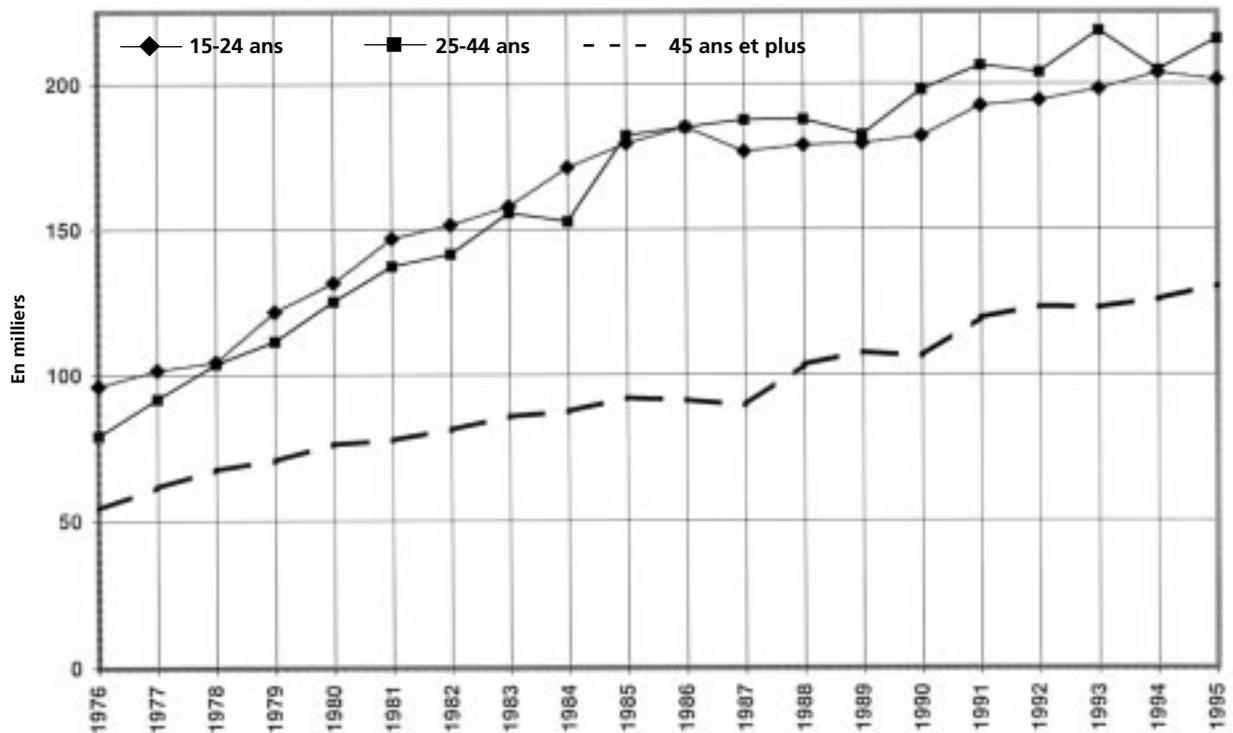


Tableau 7

Répartition des emplois à temps partiel au Québec en 1976 et 1995, selon l'âge

	Total	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus
1976	229 600	96 100 (41,9 %)	79 200 (34,5 %)	54 300 (23,6 %)
1995	547 800	201 600 (36,8 %)	215 600 (39,4 %)	130 600 (23,8 %)
Croissance		105 500	136 400	76 300
(Variation)		110 % (-5,1 %)	172 % (4,9 %)	140 % (0,2 %)

Les 15-24 ans représentaient 41,9 % de l'emploi à temps partiel en 1976 contre 36,8 % en 1995, soit une baisse de 5,1 points. La tendance inverse s'est produite chez les 25-44 ans qui ont enregistré une hausse de 4,9 points, de 34,5 % en 1976 à 39,4 % en 1995. Ces deux groupes d'âge ont réagi comme des vases communicants

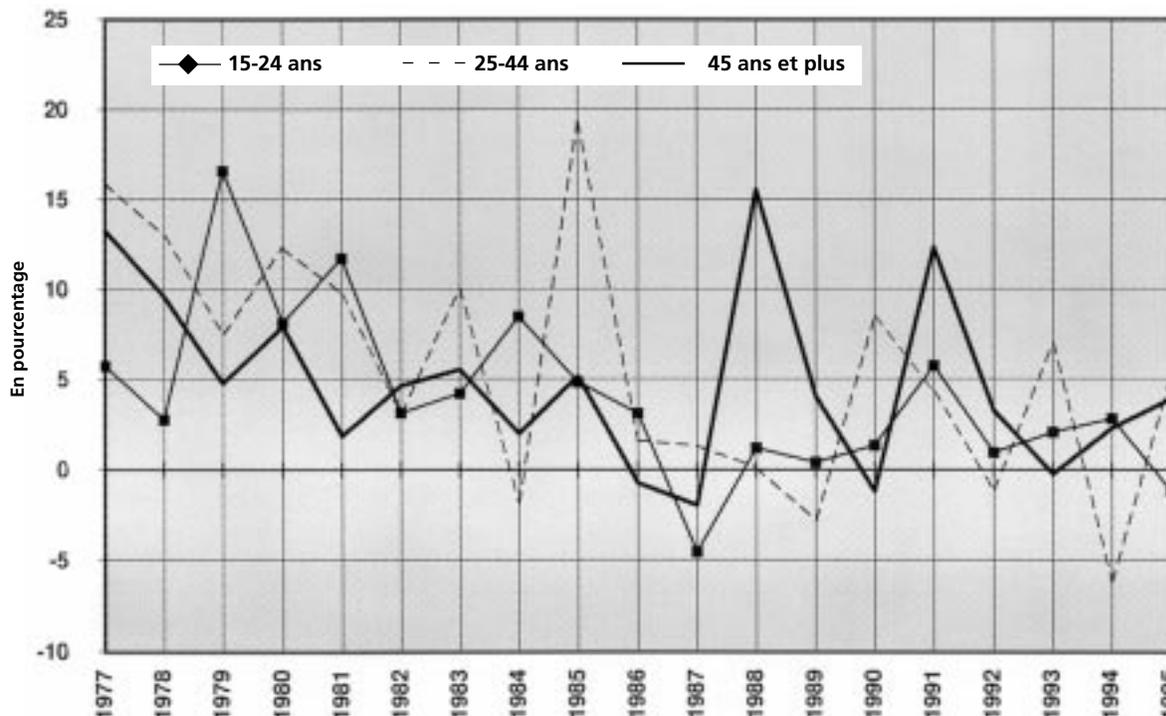
puisque la proportion des 45 ans et plus est demeurée stable (23,6 % et 23,8 %). Cette migration démographique de l'emploi à temps partiel n'est pas due à une hausse de l'emploi à plein temps chez les 15-24 ans puisque celui-ci a diminué de moitié, passant de 560 900 en 1976 à 258 400 en 1995, soit une baisse de 54 %. Le vieillissement de la population ne saurait non plus expliquer à lui seul cette chute considérable de l'emploi à plein temps dans ce groupe d'âge, car la population totale de ce groupe n'a chuté que de 26 % et la population active, de 28,8 %.

Un coup d'œil sur les taux de croissance de l'emploi à temps partiel pour chaque groupe d'âge nous renvoie une image similaire. De 1976 à 1995, cette forme d'emploi a crû de 110 % chez les 15-24 ans, de 172 % chez les 25-44 ans et de 140 % parmi les 45 ans et plus. En considérant que le taux moyen, tous groupes confondus, est de 139 %, on constate aisément les écarts par rapport à la croissance moyenne.

Le graphique 19 rend compte des taux de variation annuelle pour chaque groupe d'âge. L'intérêt de ce graphique est complémentaire car une hausse ou une baisse de plusieurs milliers n'ont évidemment pas la même importance d'un groupe à l'autre. Il permet donc d'apprécier les mouvements annuels de chaque groupe d'âge sur une base proportionnelle. L'amplitude des variations annuelles est assez remarquable et on peut observer que, lorsque qu'un groupe d'âge connaît une hausse plus sub-

stantielle, les deux autres réagissent en sens inverse ou alors n'augmentent que très peu. Les sommets de 1979 pour les 15-24 ans, de 1985 pour les 25-44 ans et de 1988 et 1991 pour les 45 ans et plus illustrent ces mouvements divergents. En somme, l'emploi à temps partiel ne connaît jamais de hausse ou de baisse considérable dans les trois groupes en même temps, ce qui confirme ici encore le jeu des vases communicants.

Graphique 19
Variations annuelles de l'emploi à temps partiel de 1977 à 1995, selon l'âge



Un examen attentif révèle aussi qu'au cours de la période, les variations annuelles chez les 15-24 ans ont été contraires aux deux autres groupes à sept reprises et à celles des 25-44 ans à dix reprises. Signalons également que c'est chez les 15-24 ans et les 25-44 ans que les hausses et les baisses ont atteint les valeurs les plus élevées et que ces fortes hausses étaient toujours précédées d'une baisse appréciable.

Le rapport à l'emploi total, comme le montre le tableau 8, met aussi en perspective ces transformations.

Tableau 8
Emploi à temps partiel en pourcentage de l'emploi total en 1976 et 1995, selon le groupe d'âge

	1976	1995
15-24 ans	14,6	48,3
25-44 ans	6,5	12,1
45 ans et plus	7,9	13,7

Chez les 15-24 ans, on constate que la chute draconienne de l'emploi total s'est accompagnée d'une hausse considérable de la part du temps partiel, celle-ci ayant plus que triplé. Ainsi, les jeunes ont non seulement connu un déplacement massif vers le temps partiel, mais aussi une forte contraction de leur emploi total ; la conjugaison de deux les a rendus aujourd'hui moins nombreux que les 25-44 ans au sein du temps partiel. Aussi, même si la hausse du temps partiel de 6,5 % à 12,1 % chez les 25-44 ans apparaît moins spectaculaire, elle n'en recèle pas moins des mouvements démographiques importants en raison du volume d'emplois dans ce groupe d'âge, qui représente près de la moitié de l'emploi total.

Cette transformation progressive de la structure démographique de l'emploi à temps partiel constitue un indice révélateur d'une double réalité : celle de la montée du chômage chez les plus jeunes et celle du sous-emploi grandissant parmi les 25-44 ans que le recul général de l'emploi a amenés vers les emplois à temps partiel. Nous verrons plus loin dans quelle mesure ce glissement démographique ne tient pas à un choix volontaire de l'un ou l'autre groupe d'âge.

La répartition selon l'âge et le sexe

Le tableau 9 présente en détail la répartition des emplois à temps partiel selon l'âge et le sexe, ainsi que les taux de croissance de chaque groupe pour l'ensemble de la période. Les chiffres entre parenthèses renvoient au pourcentage de l'emploi à temps partiel d'un groupe par rapport au total de l'emploi à temps partiel.

Il est clair que, pendant les vingt dernières années, ce sont les femmes qui ont dominé l'emploi à temps partiel et ce, dans tous les groupes d'âge, sauf en 1977 où les hommes de 15-24 ans étaient légèrement plus nombreux.

En ce qui a trait aux taux de croissance, les chiffres apportent un éclairage supplémentaire, à savoir une montée du temps partiel largement au-dessus de la moyenne chez les 25-44 ans. Ainsi, ce sont les hommes de 25-44 ans qui ont enregistré la hausse la plus forte avec un taux plus de deux fois supérieur au second en importance dé-

tenu par les femmes du même âge. Pour leur part, les hommes et les femmes de 15-24 ans affichent les taux de croissance les plus faibles, sensiblement plus bas que la moyenne tous âges et sexes confondus (139 %).

Regardons de plus près l'évolution des taux de croissance masculins et féminins pour chacun des groupes d'âge.

Les hommes et les femmes de 15 à 24 ans

Lorsqu'on scrute les variations annuelles de ces deux groupes (graphique 20), on remarque la réduction progressive de l'amplitude des mouvements à la hausse ou à la baisse. Cet aplatissement des courbes de croissance est unique à ce groupe d'âge et est probablement dû à l'importante contraction de l'emploi global subie au cours des années, qui a freiné la croissance de l'emploi à temps partiel.

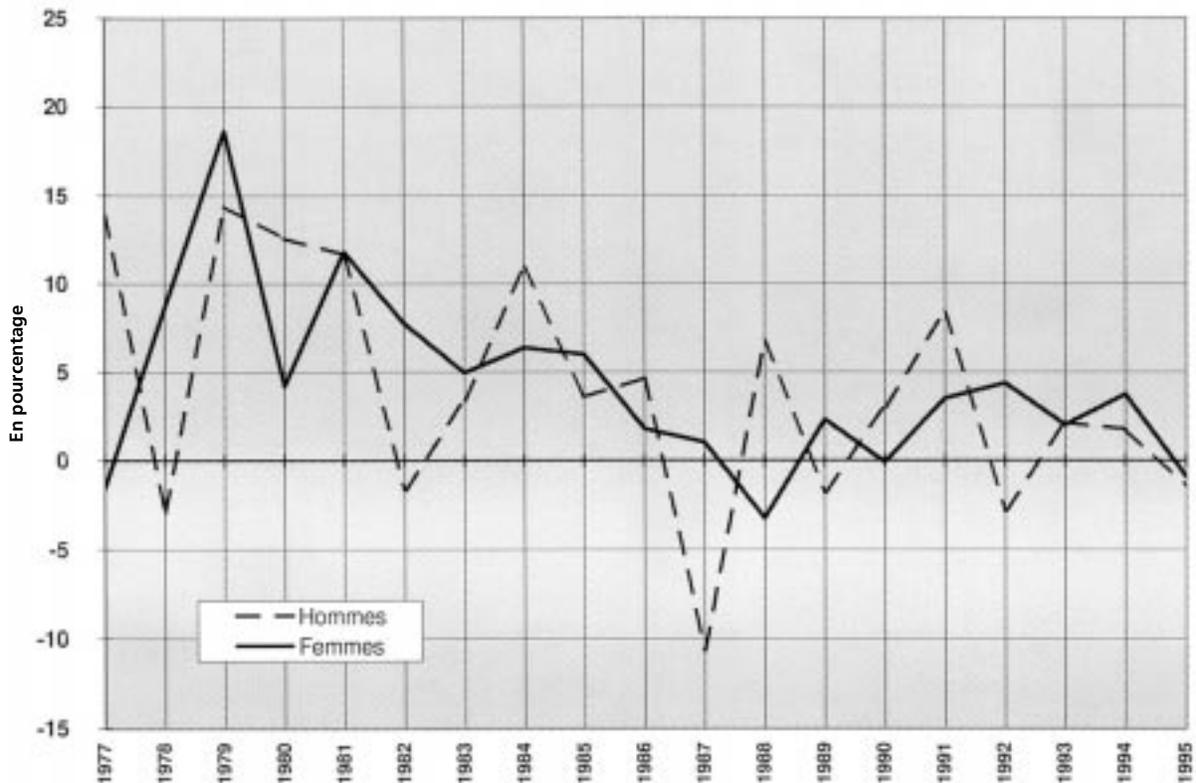
Tableau 9

Répartition des emplois à temps partiel au Québec en 1976 et 1995, selon l'âge et le sexe

	15-24 ans		25-44 ans		45 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1976	45 400 (19,8 %)	50 700 (22,1 %)	11 500 (5,0 %)	67 700 (29,5 %)	15 300 (6,7 %)	39 000 (17,0 %)
1995	91 600 (16,7 %)	110 000 (20,1 %)	47 700 (8,7 %)	167 900 (30,6 %)	35 600 (6,5 %)	95 000 (17,3 %)
Croissance %	46 200 102 %	59 300 117 %	36 200 315 %	100 200 148 %	20 300 133 %	56 000 144 %
Variation	-2,9 %	-1,9 %	3,7 %	1,1 %	-0,2 %	0,3 %

Graphique 20

Variations annuelles de l'emploi à temps partiel chez les 15-24 ans de 1977 à 1995



On remarque aussi que cet aplatissement s'est fait de façon inégale : l'amplitude des variations chez les femmes a diminué davantage que celle des hommes chez qui l'emploi à temps partiel semble obéir à une plus grande volatilité. Les taux de croissance négatifs sont en effet deux fois plus nombreux chez les hommes, dont un plus spectaculaire en 1987 qui a atteint 15 % et représenté plus de 10 000 emplois. À l'opposé, en 1978-1979, les femmes ont connu une hausse de près de 20 %, équivalant à quelque 14 000 emplois.

Un examen attentif de ces courbes de croissance montre en outre que les variations annuelles vont souvent en sens inverse, c'est-à-dire que le taux de croissance annuelle de l'un fléchit pendant que l'autre augmente. Entre 1977 et 1987, les taux masculins et féminins ont emprunté des trajectoires inverses à quatre reprises et, entre 1988 et 1994, cette inversion s'est produite à six reprises. D'ailleurs, on observera que, lorsqu'il y a une symétrie dans les fluctuations annuelles, c'est le plus souvent à la baisse.

Il se dégage donc une tendance assez manifeste depuis le milieu des années quatre-vingt, où la croissance de l'emploi à temps partiel ne se produit plus de façon simultanée chez les deux sexes. Le phénomène des « vases communicants » observé précédemment entre les 15-24 ans et les 25-44 ans semble ici se reproduire entre les hommes et les femmes d'un même groupe d'âge.

Le graphique 21 illustre la croissance cumulée, c'est-à-dire l'agrégation des taux annuels pour l'ensemble de

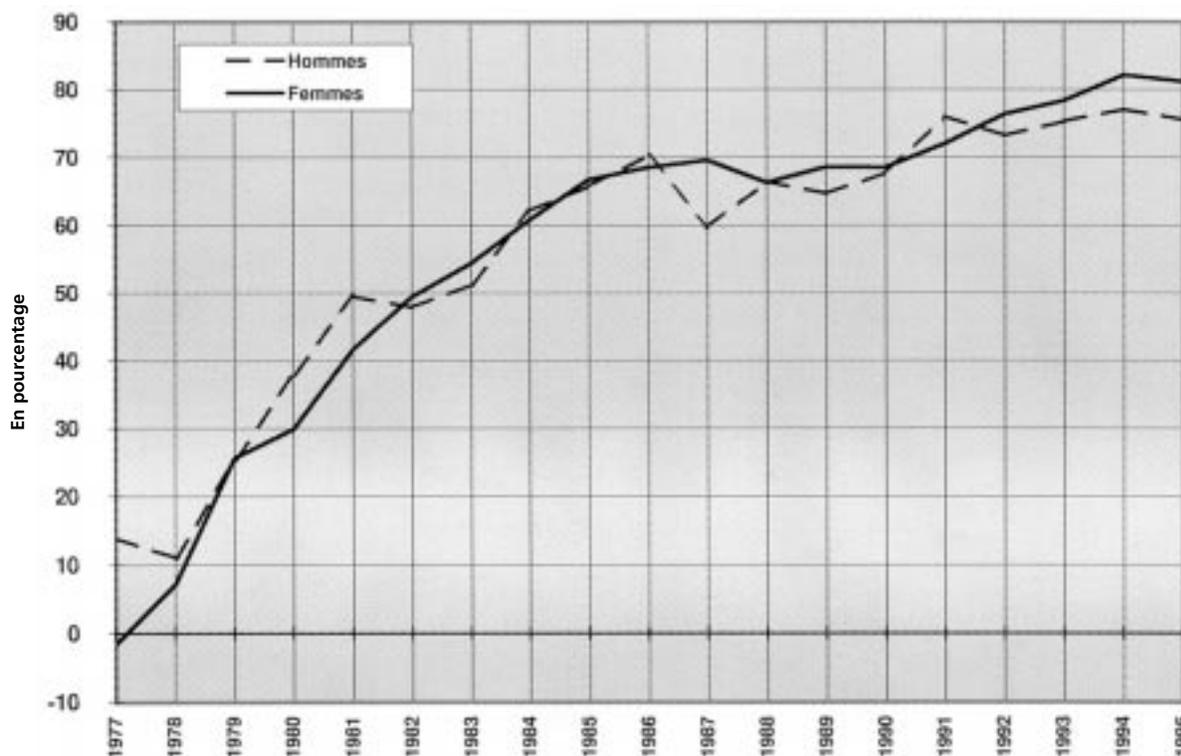
la période. Il nous permet d'apprécier la vitesse variable de la croissance de l'emploi à temps partiel au cours de ces vingt ans. Il montre avec plus d'acuité le phénomène d'aplatissement de la courbe de croissance de l'emploi à temps partiel chez les 15-24 ans depuis le milieu des années quatre-vingt.

Le tableau 10, quant à lui, présente les différents taux de croissance pour la période 1976-1995. On est à même de constater que le recul de la population totale des 15-24 ans est légèrement moins important que celui de la population active et de l'emploi total, avec des baisses assez similaires se situant autour de 30 %. Si cette observation semble corroborer l'alignement de l'emploi total sur le vieillissement démographique, il n'en va pas de même lorsque l'on distingue le plein temps et le temps partiel.

Tableau 10
Les différents taux de croissance chez les 15-24 ans de 1976 à 1995, en pourcentage

	Total	Hommes	Femmes
Population totale	-26,8	-26,0	-27,5
Population active	-28,8	-30,9	-26,2
Emploi total	-30,0	-31,9	-27,7
Plein temps	-53,9	-51,6	-56,7
Temps partiel	110,0	102,0	117,0

Graphique 21
Croissance cumulée de l'emploi à temps partiel chez les 15-24 ans de 1977 à 1995



La régression de l'emploi à plein temps a été supérieure aux autres catégories (emploi total, population active et totale) par une vingtaine de points. L'emploi à temps partiel est le seul à afficher un taux de croissance positif. Le plein temps et le temps partiel chez les jeunes ont donc suivi une évolution différente de leur courbe démographique, le premier régressant deux fois plus vite que la population totale et le second affichant au contraire une croissance positive. Cette transformation de l'emploi entre 1976 et 1995 a occasionné chez les jeunes une perte d'emplois à plein temps d'environ 300 000 et une hausse de plus de 100 000 emplois à temps partiel.

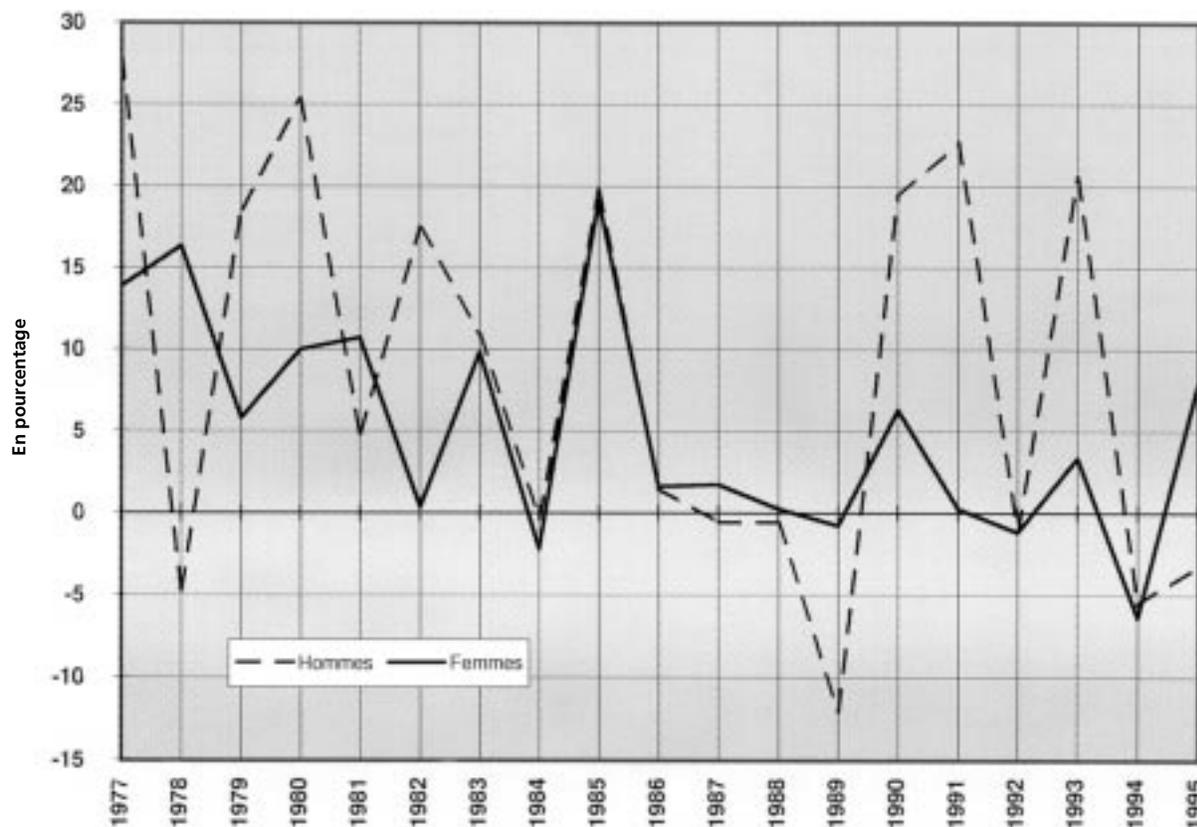
Les jeunes ont donc subi une double contraction de l'emploi total et de la durée du travail. Les hommes ont ressenti cette contraction plus durement : entre 1976 et 1995, ils ont perdu 15 000 emplois à plein temps de plus

que les femmes et comptaient en 1995 environ 18 000 emplois à temps partiel de moins.

Les hommes et les femmes de 25-44 ans

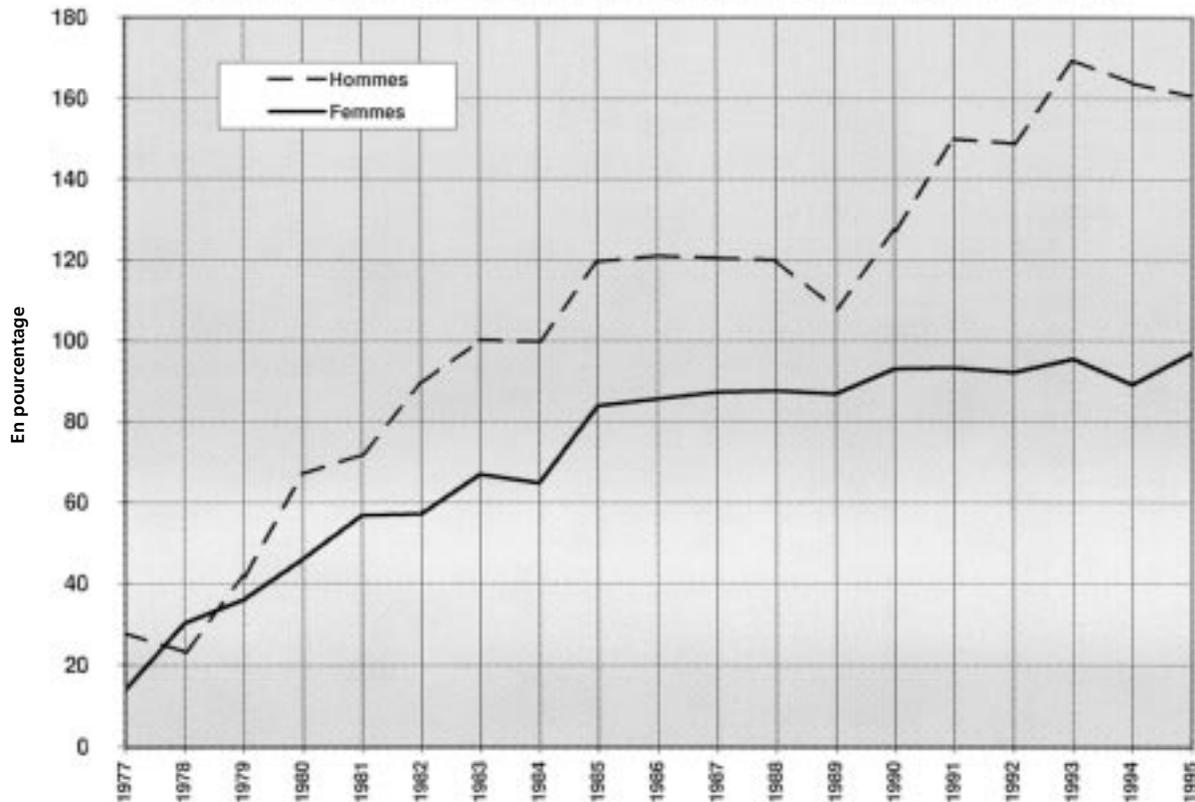
Au regard de l'amplitude, les variations annuelles de l'emploi à temps partiel chez les 25-44 ans (graphique 22) ont fluctué à l'intérieur d'un plus large spectre que celui des 15-24 ans. Cette caractéristique est toutefois plus marquée et plus constante chez les hommes. Plus marquée parce que les variations annuelles sont plus fortes et plus constante parce que celles-ci n'ont pas diminué avec le temps. À l'opposé, à partir du milieu des années quatre-vingt, l'amplitude des taux féminins a décliné rapidement et produit un aplatissement semblable à celui observé chez les femmes de 15-24 ans.

Graphique 22
Variations annuelles de l'emploi à temps partiel chez les 25-44 ans de 1977 à 1995



Quant à la symétrie des variations annuelles entre les hommes et les femmes, le groupe des 25-44 ans présente une tendance différente de celle des 15-24 ans. L'asymétrie initiale des taux de croissance chez les 25-44 ans (graphique 23) s'est résorbée progressivement au fil des ans, étant plus marquée dans la première moitié de la période

(1976 à 1983) que dans la seconde. Depuis 1983, les taux masculins et féminins ont généralement fluctué dans le même sens, quoique les hausses et les baisses aient été beaucoup plus prononcées chez les hommes, un phénomène d'ailleurs analogue aux observations visant les hommes de 15-24 ans.



Le graphique 23 illustre assez clairement plusieurs phénomènes chez les 25-44 ans :

- de 1976 à 1985, la croissance de l'emploi à temps partiel a été proportionnellement plus forte chez les hommes ;
- de 1985 à 1989, la croissance de l'emploi à temps partiel a plafonné tant chez les femmes que chez les hommes ;
- depuis 1989, les trajectoires se sont écartées l'une de l'autre : chez les hommes, la croissance s'est accélérée tandis que le plafonnement s'est maintenu chez les femmes.

Comme nous l'avons fait pour les 15-24 ans, nous examinerons ici comment ont évolué certaines caractéristiques démographiques et économiques propres aux femmes et aux hommes de 25-44 ans (tableau 11). On constate que le portrait est fort différent de celui des 15-24 ans chez qui presque tous les taux de croissance sont négatifs. La croissance démographique chez les 25-44 ans explique largement le fait que les autres indicateurs n'aient pas connu de croissance négative.

Le groupe des 25-44 ans ne déroge pas à cette règle générale où la croissance de la population active a été supérieure à celle de l'emploi. À regarder de plus près la croissance de l'emploi, c'est l'emploi à temps partiel qui a augmenté le plus et cela, par une marge considérable par rapport au plein temps.

Tableau 11

Les différents taux de croissance chez les 25-44 ans de 1976 à 1995, en pourcentage

	Total	Hommes	Femmes
Population totale	34,2	33,9	34,4
Population active	54,2	27,2	107,4
Emploi total	47,4	20,0	102,9
Plein temps	38,7	15,8	93,7
Temps partiel	172,0	315,0	148,0

Les hommes et les femmes de ce groupe d'âge semblent n'avoir en commun que la croissance démographique, leur taux respectif ne différant que de un demi-point. En dehors de cela, les différences paraissent très nettes, à commencer par la population active féminine dont la croissance a été quatre fois supérieure à celle des hommes du même âge. Cette forte croissance a nécessairement eu un effet d'entraînement direct sur celle de l'emploi féminin où, là aussi, l'écart entre les femmes et les hommes atteint le même ordre de grandeur.

On remarque aussi que le plein temps et le temps partiel chez les hommes ont emprunté des trajectoires divergentes : l'emploi à plein temps a connu une croissance très faible par rapport à celle de la population active masculine pendant que l'emploi à temps partiel enregistrait le taux le plus élevé, tous âges et sexes confondus. Chez les femmes, l'emploi à plein temps a atteint une

croissance plus de deux fois supérieure à la moyenne observée pour ce groupe d'âge. À l'inverse, l'emploi féminin à temps partiel a crû moins rapidement que la moyenne.

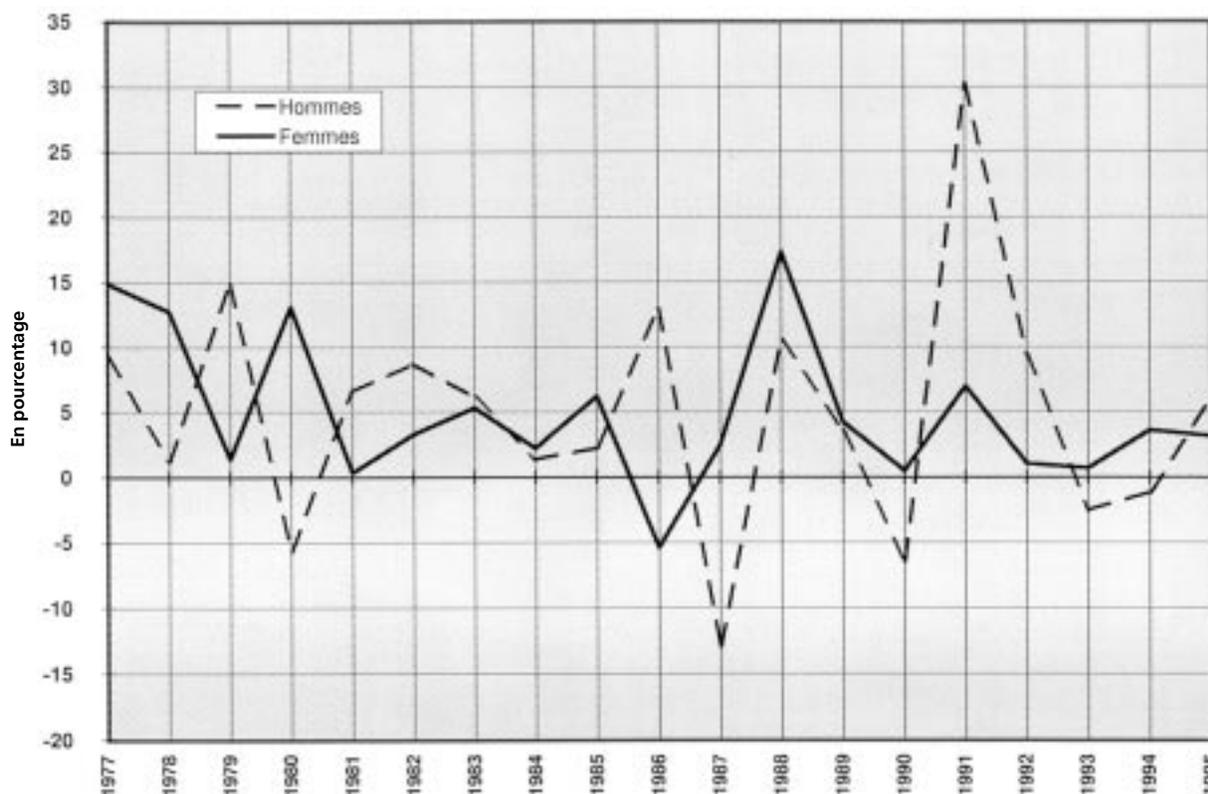
Les hommes et les femmes de 45 ans et plus

De façon générale, l'amplitude des variations annuelles de l'emploi à temps partiel dans ce groupe d'âge est moins prononcée que chez les 25-44 ans, exception faite de brusques variations chez les hommes en 1987 et 1991 (graphique 24). On relève néanmoins certains points communs avec les autres groupes d'âge :

- les taux masculins sont un peu plus volatiles, connaissent des minima et maxima plus accentués et sont plus souvent touchés par des variations négatives ;
- l'amplitude des taux féminins a tendance à s'aplatir depuis le début des années quatre-vingt-dix, ce qui n'est pas le cas chez les hommes ;
- sur le plan de la symétrie des variations, le groupe des 45 ans et plus présente une évolution semblable à celle des 25-44 ans, c'est-à-dire que l'asymétrie initiale des cinq ou six premières années de la période a fait progressivement place à des variations qui vont dans le même sens.

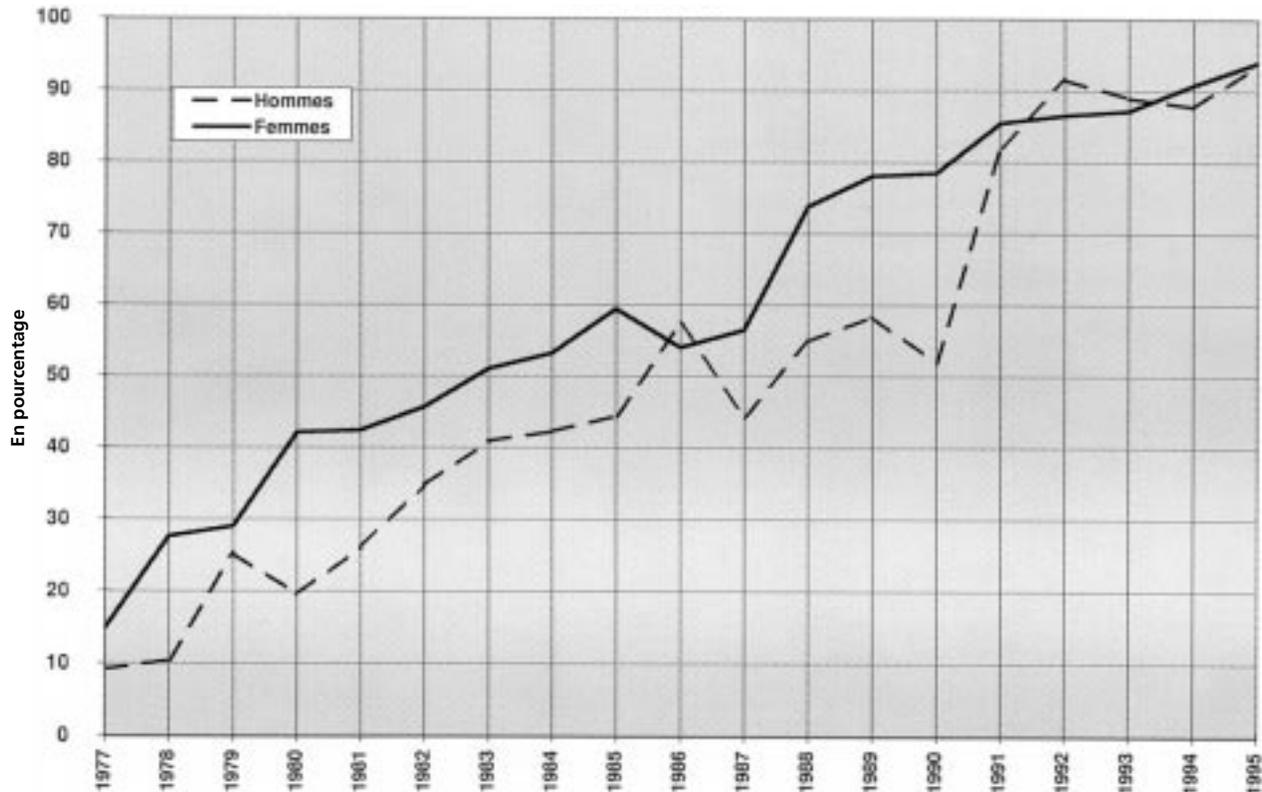
Graphique 24

Variations annuelles de l'emploi à temps partiel chez les 45 ans et plus de 1977 à 1995



Le graphique 25 montre que, pendant les dix premières années de la période observée, la croissance cumulée de l'emploi à temps partiel a été constante pour ensuite fléchir en 1986-1987 et revenir à la hausse par la suite. La courbe masculine diffère par une plus grande irrégularité. De ces courbes de croissance se dégage une tendance significative : alors que la croissance de l'emploi à temps

partiel a été historiquement plus forte chez les femmes, on observe que les hommes de 45 ans et plus ont connu, depuis le début des années quatre-vingt-dix, une progression suffisamment rapide pour rejoindre le taux de croissance féminin. Les années 1991-1992 y ont d'ailleurs fortement contribué.



Quant à la comparaison des taux de croissance, signalons d'abord que l'écart entre la croissance de la population active et celle de l'emploi est moins prononcé chez ce groupe d'âge qu'auprès des 25-44 ans. Comme les autres groupes d'âge, c'est l'emploi à temps partiel qui a le plus progressé et la croissance de l'emploi à plein temps y a été plus faible que chez les 25-44 ans (tableau 12).

Tableau 12

Les différents taux de croissance chez les 45 ans et plus de 1976 à 1995, en pourcentage

	Total	Hommes	Femmes
Population totale	36,1	38,4	33,9
Population active	49,7	23,8	111,7
Emploi total	43,3	17,6	105,7
Plein temps	31,1	11,5	88,7
Temps partiel	141,0	133,0	144,0

La comparaison entre les hommes et les femmes fait ressortir deux éléments principaux :

- les taux de croissance des femmes (population active, emploi total, emploi à plein temps) sont de quatre à six fois supérieurs à ceux des hommes ;
- seul l'emploi à temps partiel offre des taux de croissance comparables entre les hommes et les femmes, ceux-ci avoisinant la moyenne du groupe d'âge.

L'emploi à temps partiel involontaire au Québec

Nous l'avons déjà mentionné, l'emploi à temps partiel involontaire a connu une croissance assez phénoménale, passant de quelque 30 000 personnes en 1976 à plus de 200 000 en 1995. Nous analyserons les caractéristiques de cette croissance selon l'âge et le sexe et nous sortirons quelque peu des sentiers battus en ce qui a trait à la mesure du phénomène. Nous porterons aussi une attention particulière aux raisons qui motivent ou imposent l'exercice d'un emploi à temps partiel.

Les raisons de l'emploi à temps partiel

Volontaire et involontaire : une distinction imparfaite

Le caractère volontaire ou involontaire de l'emploi à temps partiel est déduit des raisons données par les personnes qui ont répondu au questionnaire de l'*Enquête sur la population active* (EPA). Ces raisons sont :

- « obligations personnelles et familiales » ;
- « va à l'école » ;
- « n'a pu trouver que du travail à temps partiel » ;
- « ne voulait pas travailler à plein temps » ;
- « autres raisons ».

Au sens statistique usuel du terme, l'emploi à temps partiel involontaire se retrouve dans la catégorie « n'a pu trouver que du travail à temps partiel » ; toutes les autres raisons sont présumées représenter *de facto* le temps par-

tiel volontaire. Le pourcentage du temps partiel involontaire vise donc la proportion de ces personnes par rapport à l'ensemble de celles travaillant à temps partiel. Or, ainsi établie, la distinction entre volontaire et involontaire s'avère imprécise à bien des égards parce qu'elle ne tient pas compte de la disponibilité réelle des personnes pour occuper un emploi à plein temps.

Il faut préciser que la notion de temps partiel involontaire signifie, de façon implicite, que les personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel voulaient et pouvaient travailler à plein temps. En ce sens, on peut considérer que le véritable temps partiel volontaire concerne uniquement les personnes qui ne voulaient pas travailler à plein temps.

Les autres raisons du temps partiel volontaire, notamment les obligations personnelles et familiales ainsi que la fréquentation scolaire, escamotent cette dimension centrale qu'est la possibilité réelle de travailler à plein temps. Ces deux catégories du temps partiel volontaire regroupent des personnes qui ne pouvaient vraisemblablement pas travailler à plein temps en raison de facteurs exogènes qui sont liés à des choix antérieurs et prépondérants à celui de la forme d'emploi. Par exemple, la personne qui fréquente un collège ou une université a d'abord choisi de se consacrer à ses études. L'exercice d'un emploi à temps partiel résulte donc de ce choix initial qui la rend effectivement peu ou pas disponible pour un emploi à plein temps. Pour cette personne, le caractère volontaire ou involontaire du temps partiel est la conséquence ou l'effet secondaire d'un choix d'une autre nature que celui de la durée du travail.

Nous proposons donc un second mode de calcul qui, s'il ne change rien au nombre de personnes qui travaillent involontairement à temps partiel, modifiera néanmoins leur poids relatif (en pourcentage), puisque le dénominateur commun utilisé sera différent. Pour éviter toute confusion, nous précisons ici les deux modes de calcul employés ainsi que les qualificatifs retenus pour les distinguer, à savoir « endogène » et « exogène ».

Le temps partiel involontaire endogène renvoie aux personnes qui voulaient et pouvaient travailler à plein temps mais qui n'ont pu se trouver un tel emploi. À cette fin, il est appelé endogène parce qu'il ne tient pas compte des facteurs externes. Il est calculé comme suit :

$$\frac{\text{Nombre de personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel} \times 100}{\text{Nombre de personnes qui ne voulaient pas travailler à plein temps} + \text{nombre de personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel}}$$

Pour sa part, le temps partiel involontaire exogène correspond à la notion statistique usuelle. Il est qualifié ainsi parce qu'il inclut dans son dénominateur toutes les personnes à temps partiel, donc aussi celles qui n'auraient pu travailler à plein temps. Il est obtenu de la façon suivante :

$$\frac{\text{Nombre de personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel} \times 100}{\text{Ensemble des personnes qui travaillent à temps partiel}}$$

Évolution des composantes de l'emploi à temps partiel

De 1976 à 1995, les raisons de l'emploi à temps partiel ont considérablement évolué. Par exemple :

- les obligations personnelles et familiales ont connu une chute marquée, passant de 12 % à 4,9 % ;
- la fréquentation scolaire s'est maintenue à un niveau quasiment identique, soit de l'ordre de 25 % ;
- la proportion des personnes qui ne voulaient pas travailler à plein temps a subi une baisse appréciable, de 25,7 % à 18,1 % ;
- les personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel a plus que doublé, passant de 14,3 % à 37,7 % ;
- les « autres raisons » ont elles aussi connu une baisse significative, ne représentant en 1995 que 14,4 % des emplois à temps partiel comparativement à 22,6 % en 1976.

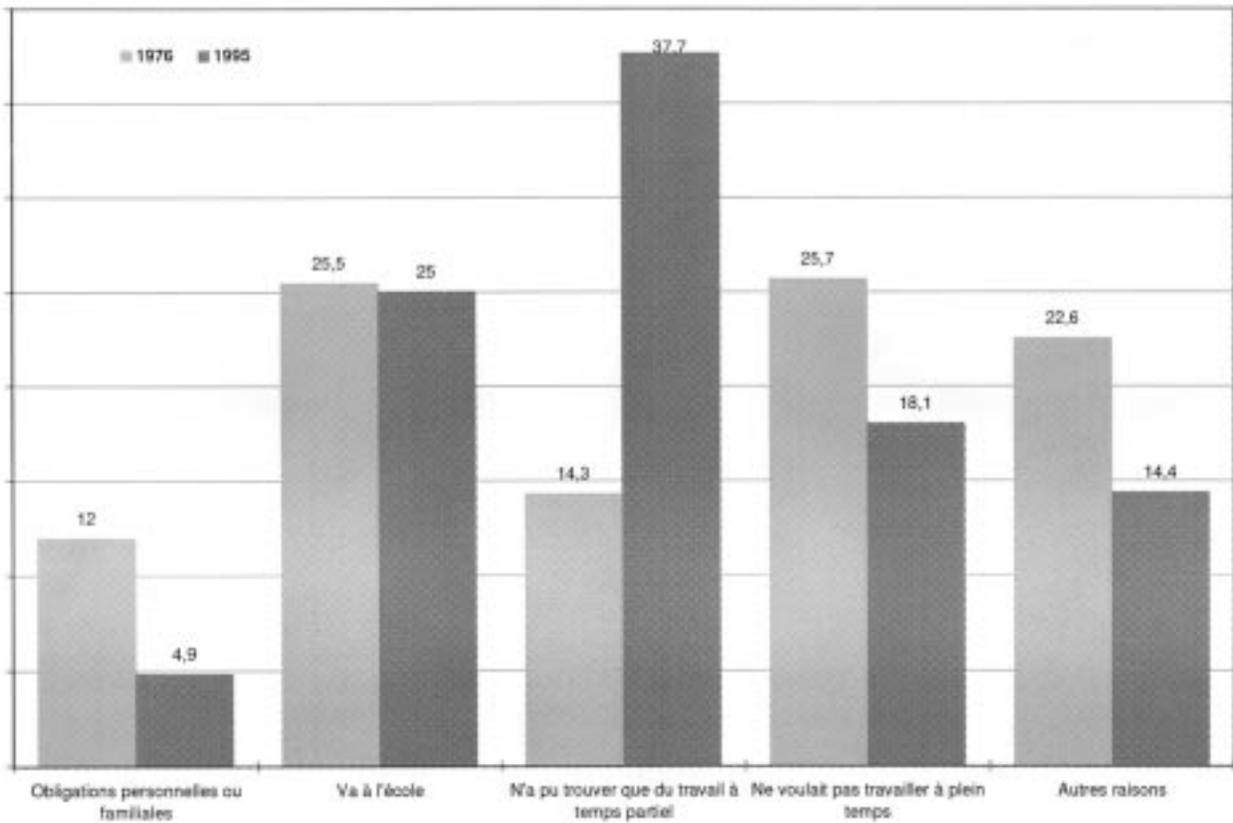
Le graphique 26 illustre ces observations et les pourcentages indiqués pour le temps partiel involontaire (« n'a pu trouver que du travail à temps partiel ») correspondent à la définition usuelle.

En utilisant la définition endogène et le mode de calcul afférent, on est à même de constater que la représentation statistique du temps partiel involontaire offre des perspectives assez différentes. Le graphique 27 révèle les écarts importants entre les deux lectures que l'on peut faire de cette forme d'emploi atypique.

La mesure endogène confère au temps partiel involontaire des proportions bien supérieures à celles que produit la mesure exogène. Néanmoins, quel que soit le mode de calcul utilisé, la part involontaire de l'emploi à temps partiel a plus que doublé entre 1976 et 1995.

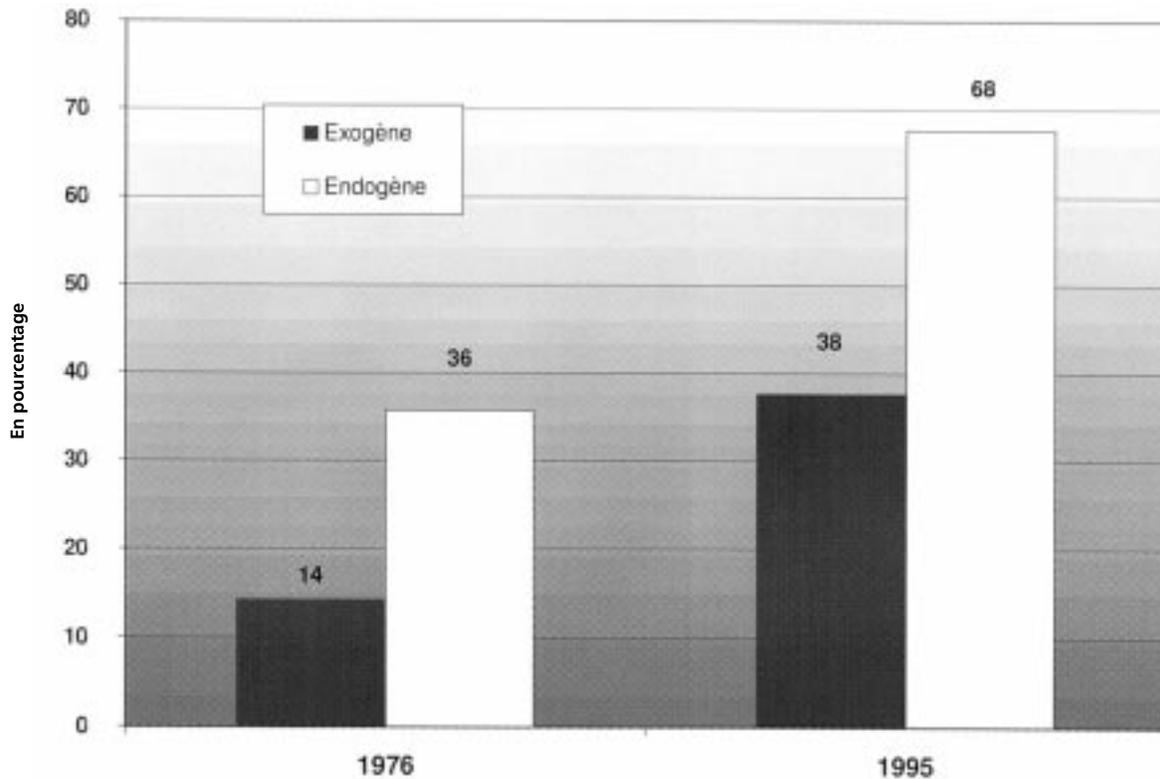
Nous l'avons mentionné d'entrée de jeu, ce mode de calcul ne change en rien le nombre de travailleurs à temps partiel involontaire, mais il évalue ses proportions selon une optique que nous jugeons pertinente tant au regard de la méthode que de l'analyse.

Graphique 26
Raisons du travail à temps partiel au Québec en 1976 et 1995 en pourcentage de l'emploi à temps partiel



45

Graphique 27
Temps partiel involontaire en 1976 et 1995 selon le mode de calcul



La répartition entre les hommes et les femmes

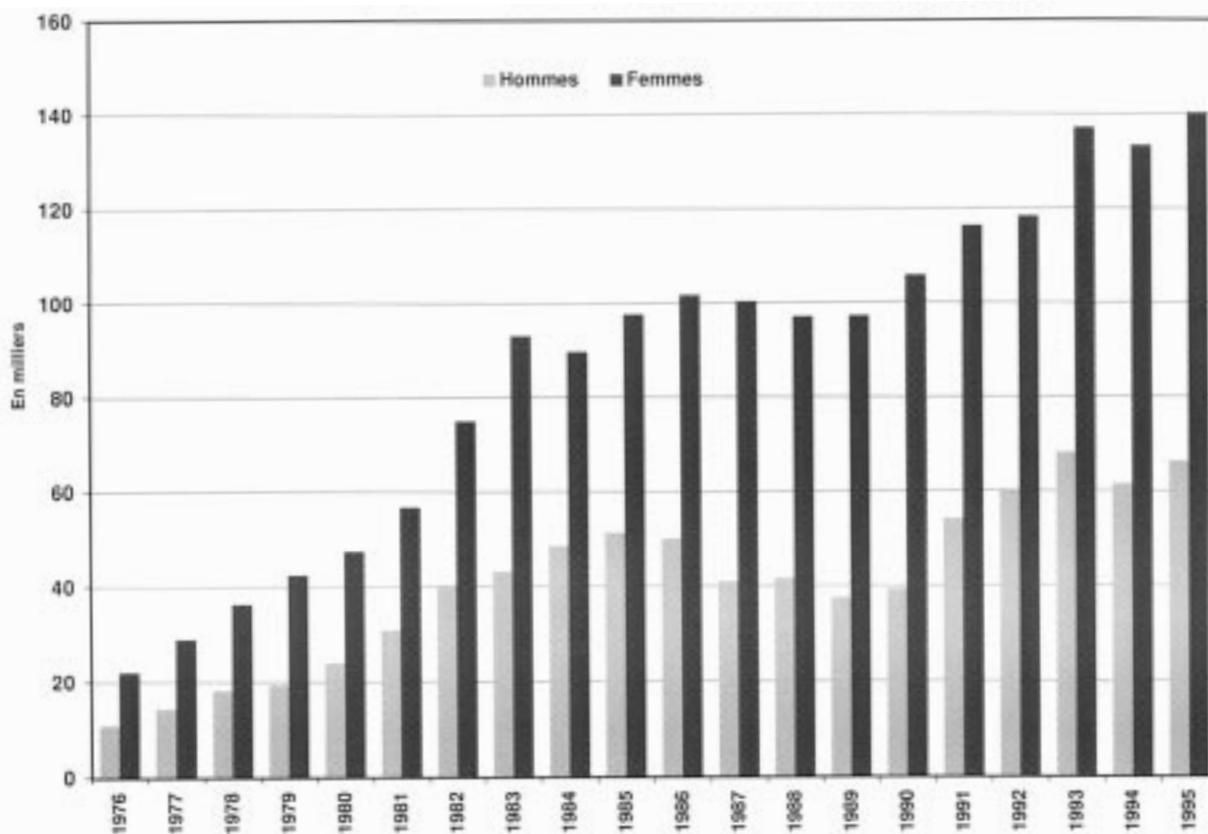
Évolution générale

Tout comme pour l'emploi à temps partiel en général, les femmes ont historiquement dominé le temps partiel involontaire ayant compté bon an, mal an pour les deux tiers dans cette forme d'emploi. De 1976 à 1995, elles sont passées de 22 000 à 140 000 pendant que les

hommes ont vu leur nombre progresser de 10 800 à 66 200. On remarquera dans le graphique 28 que les deux courbes ont connu, au gré des conjonctures économiques, des fluctuations dont le synchronisme est manifeste. La variable sexe n'a donc pas induit de comportement différencié en réaction aux aléas de l'économie, les femmes ne se démarquant que par la constance de leur supériorité numérique.

Graphique 28

Évolution du temps partiel involontaire au Québec de 1976 à 1995, selon le sexe



De 1976 à 1995, la part de cette forme d'emploi dans l'emploi total est passée de 1,3 % à 6,4 %, soit de 0,7 % à 3,7 % chez les hommes et de 2,4 % à 9,8 % chez les femmes.

Les raisons du temps partiel chez les femmes et les hommes

Le tableau 13 répartit l'effectif féminin et masculin selon les raisons du temps partiel, ainsi que la part qu'occupent les femmes dans chaque catégorie. On est à même de constater l'existence de concentrations féminines.

Ainsi, tant en 1976 qu'en 1995, les obligations familiales et personnelles étaient presque exclusivement le lot des femmes : elles comptaient pour plus de 95 % des personnes ayant invoqué cette raison pour le temps partiel. Cependant, le nombre de femmes dans cette catégorie a légèrement fléchi depuis 1976. Il y a lieu de penser que la faible croissance démographique, particulièrement le taux de natalité, explique cette situation. Cette

régression est toutefois plus importante qu'il n'y paraît. Si l'on considère que le nombre d'emplois à temps partiel chez les femmes a plus que doublé au cours de la période, cette raison du temps partiel aurait dû croître elle aussi. C'est d'ailleurs la seule catégorie du temps partiel où l'effectif féminin a décliné.

Au sujet de la fréquentation scolaire, on note des changements significatifs dans la répartition hommes-femmes. En 1976, les hommes constituaient la majorité (54,4 %) des personnes aux études qui travaillaient à temps partiel. Au fil des ans, les femmes ont repris suffisamment de terrain pour surpasser les hommes et représenter en 1995 un peu plus de 50 % de cette catégorie. Leur taux de croissance est d'ailleurs sensiblement plus élevé que celui des hommes (164 % contre 109 %).

La catégorie « ne voulait pas travailler à plein temps », soit le temps partiel volontaire, en est une autre où la représentation féminine est largement prédominante : la proportion des femmes s'est invariablement maintenue

autour de 85 % au cours des vingt dernières années. L'effectif féminin a crû de 63,3 % entre 1976 et 1995, représentant un taux de croissance très supérieur à celui des hommes (32,2 %).

En ce qui concerne le temps partiel involontaire, la proportion des femmes est demeurée la même tout au long de la période, soit environ les deux tiers, et les taux de croissance féminin et masculin n'offrent pas de différence significative. Il peut paraître paradoxal que les femmes dominent deux catégories qui s'opposent systématiquement, soit le temps partiel involontaire et le temps partiel volontaire. Ici la loi du nombre fait son œuvre : les femmes étant deux fois plus nombreuses que les hommes dans cette forme d'emploi, il est donc tout à fait plausible qu'elles les surclassent dans plus d'une catégorie.

Cependant, cette loi du nombre cache d'autres réalités. À cet égard, le tableau 14 autorise une lecture d'un autre ordre, soit l'incidence du temps partiel involontaire selon le sexe et selon les deux modes de calcul.

On peut voir que la mesure endogène met en évidence des différences entre les hommes et les femmes que la mesure exogène tend à aplanir et cela, tant pour l'aspect volontaire qu'involontaire du temps partiel. En effet, pour les deux années considérées, la mesure exogène nous donne des pourcentages très similaires entre les hommes et les femmes dans toutes les catégories. Par contre, lorsque mesuré de façon endogène, on constate qu'à disponibilité égale pour l'exercice d'un emploi à plein temps, le temps partiel involontaire est plus concentré chez les hommes.

Tableau 13

Nombre de travailleurs à temps partiel au Québec en 1976 et 1995, selon la raison invoquée et le sexe

		Obligations personnelles et familiales		Va à l'école		N'a pu trouver que du travail à temps partiel		Ne voulait pas travailler à plein temps	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1976	Nombre	600	26 900	31 800	26 700	10 800	22 000	9 900	49 100
	% femmes	97,8		45,6		67,1		83,2	
1995	Nombre	900	25 700	66 500	70 700	66 200	140 200	16 000	82 900
	% femmes	96,6		51,5		67,9		83,8	
	% croissance	nul	-4,4	109	164	61,6	68,8	32,2	63,3

Tableau 14

Incidence du caractère volontaire et involontaire de l'emploi à temps partiel en 1976 et 1995 selon le sexe et le mode de calcul, en pourcentage

		Endogène				Exogène			
		Involontaire		Volontaire		Involontaire		Volontaire	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1976		52,2	30,9	47,8	69,1	14,9	13,9	85,1	86,1
1995		80,5	62,8	19,5	37,2	37,8	37,6	62,2	62,4

La répartition selon l'âge

Évolution générale

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, c'est le groupe d'âge des 15-24 ans qui comptait le plus grand nombre de personnes involontairement à temps partiel. À partir de 1985, en raison d'un taux de croissance beaucoup moindre que les autres, cette prédominance s'est déplacée vers les plus âgés pour y demeurer jusqu'à aujourd'hui.

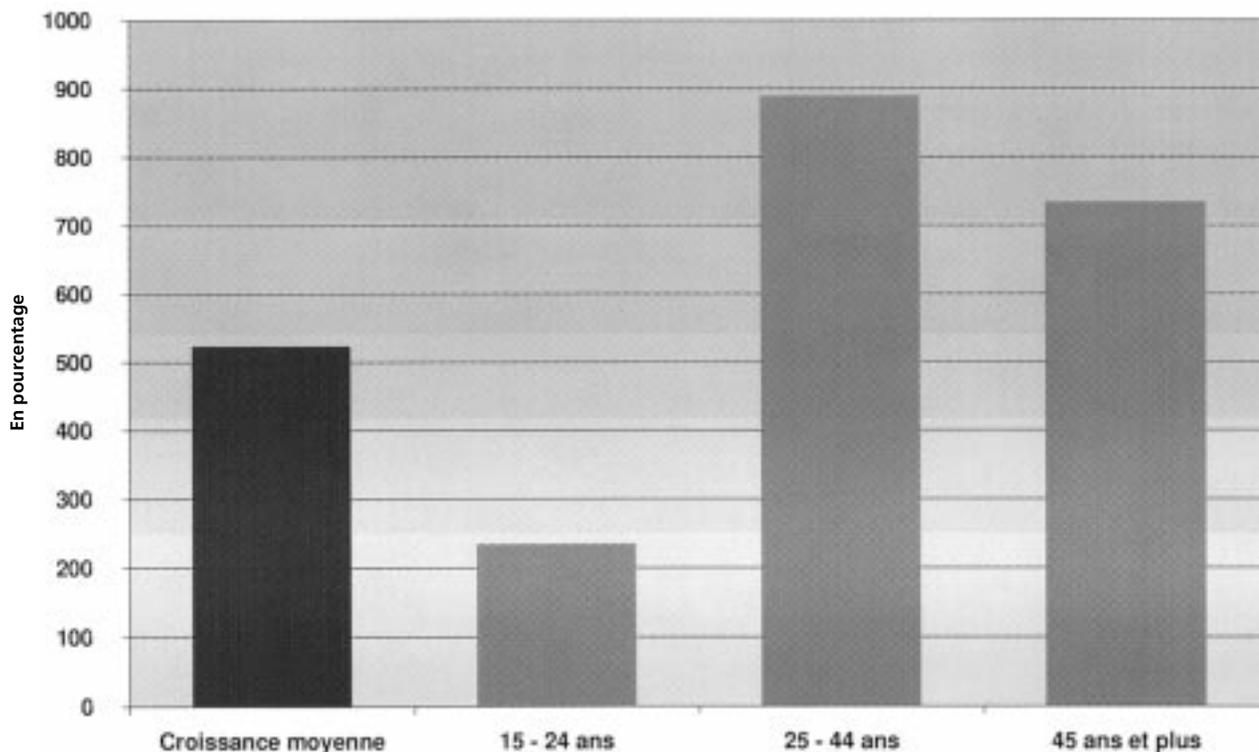
Le graphique 29 illustre cette comparaison des taux de croissance de chaque groupe d'âge par rapport à la moyenne générale. Traduit en chiffres absolus, de 1976 à 1995, l'effectif des 15-24 ans est passé de 17 000 à 57 000, celui des 25-44 ans décuplait de 10 000 à 99 000. Pour leur part, les 45 ans et plus augmentaient de 6 000 à 50 000.

Les graphiques 30 et 31 illustrent l'évolution progressive de ce déplacement du temps partiel involontaire vers les groupes plus âgés. Le premier décrit cette évolution à partir de l'effectif de chaque groupe d'âge, tandis que le second le fait sur la base de leur part respective parmi l'ensemble du temps partiel involontaire.

De 1976 à 1982, la croissance de cette forme d'emploi s'effectuait de façon relativement uniforme entre les groupes d'âge, c'est-à-dire selon une ascension régulière et synchronisée. Cependant, l'effectif des 15-24 ans a cessé d'augmenter en 1984 pour ensuite amorcer un déclin progressif jusqu'en 1990 et, finalement, reprendre une courbe légèrement ascendante jusqu'à la fin de la période. Chez les autres groupes plus âgés, signalons deux pointes conjoncturelles où la croissance a été plus forte, soit de 1981 à 1983 et de 1989 à 1993, celles-ci correspondant à des périodes récessionnistes.

Graphique 29

Croissance du temps partiel involontaire au Québec entre 1976 et 1995, selon l'âge



En ce qui a trait au poids relatif de chaque groupe d'âge, les 15-24 ans ont connu un recul important en empruntant une trajectoire marquée de trois phases distinctes. De 1976 à 1980, ce groupe accaparait 50 % de cette forme d'emploi ; de 1980 à 1990, la chute a été constante et considérable, perdant 25 points pendant cette décennie ; de 1990 à 1995, elle est demeurée stable, oscillant faiblement autour de 25 %. Donc, bien que leur nombre soit passé de 17 000 à 57 000 au cours de la période 1976-1995, leur poids relatif a fortement diminué. La contraction démographique qu'a subie ce groupe d'âge (-6,8 %) explique largement ce recul.

Ce sont les 25-44 ans qui, au fil des années, ont comblé la plus large part de ces emplois involontaires : en 1976, ils représentaient 30,3 % des personnes occupant involontairement un emploi à temps partiel pour ensuite grimper à 48,1 % en 1995. Ici, la conjugaison d'une croissance démographique positive, du recul général de l'emploi à plein temps et de la montée radicale du temps partiel, notamment chez les hommes, a largement été à l'œuvre dans cet accroissement sensible des 25-44 ans. Chez les 45 ans et plus, l'augmentation a été beaucoup plus modeste, passant de 18,2 % en 1976 à 24,3 % en 1995. Ici, le jeu des vases communicants s'est déroulé surtout entre les 15-24 ans et les 25-44 ans.

Comme on peut le constater dans le tableau 15, la part qu'occupe le temps partiel involontaire dans l'emploi total a quintuplé entre 1976 et 1995 dans tous les groupes d'âge. L'incidence de cette forme d'emploi est et sera toujours plus forte chez les 15-24 ans en raison de la fréquentation scolaire qui demeure la règle dans ce groupe d'âge.

Tableau 15

Temps partiel involontaire en pourcentage de l'emploi total en 1976 et 1995, selon l'âge

	1976	1995
15-24 ans	2,6	12,4
25-44 ans	0,8	5,5
45 ans et plus	0,9	5,4

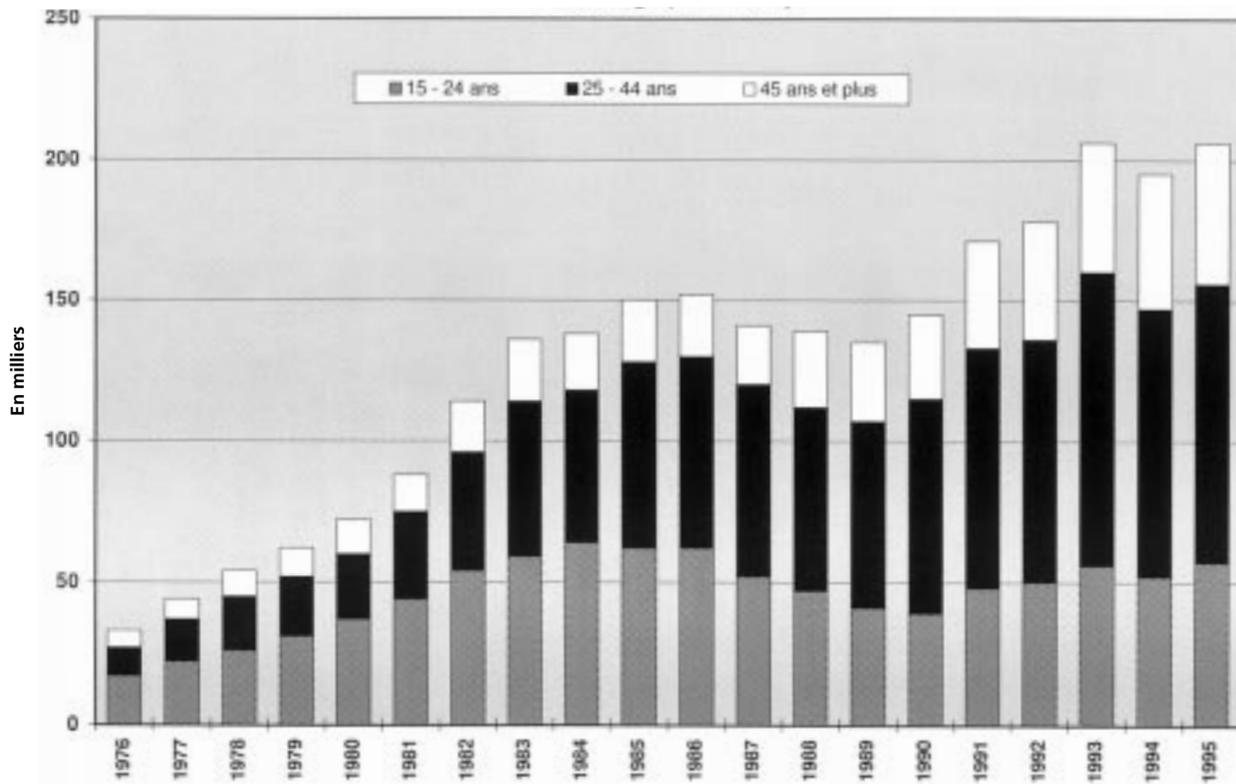
Les raisons du temps partiel selon le groupe d'âge

Le graphique 32 rappelle les raisons données en 1976 et 1995 par chacun des groupes d'âge travaillant à temps partiel. La catégorie « autres raisons » n'a pas été retenue ici du fait de son caractère diffus sur le plan qualitatif. D'entrée de jeu, on observe que, même si chaque groupe possède des caractéristiques propres, les fluctuations à la hausse ou à la baisse de chacune des raisons invoquées suivent une trajectoire similaire et ce, tous groupes confondus.

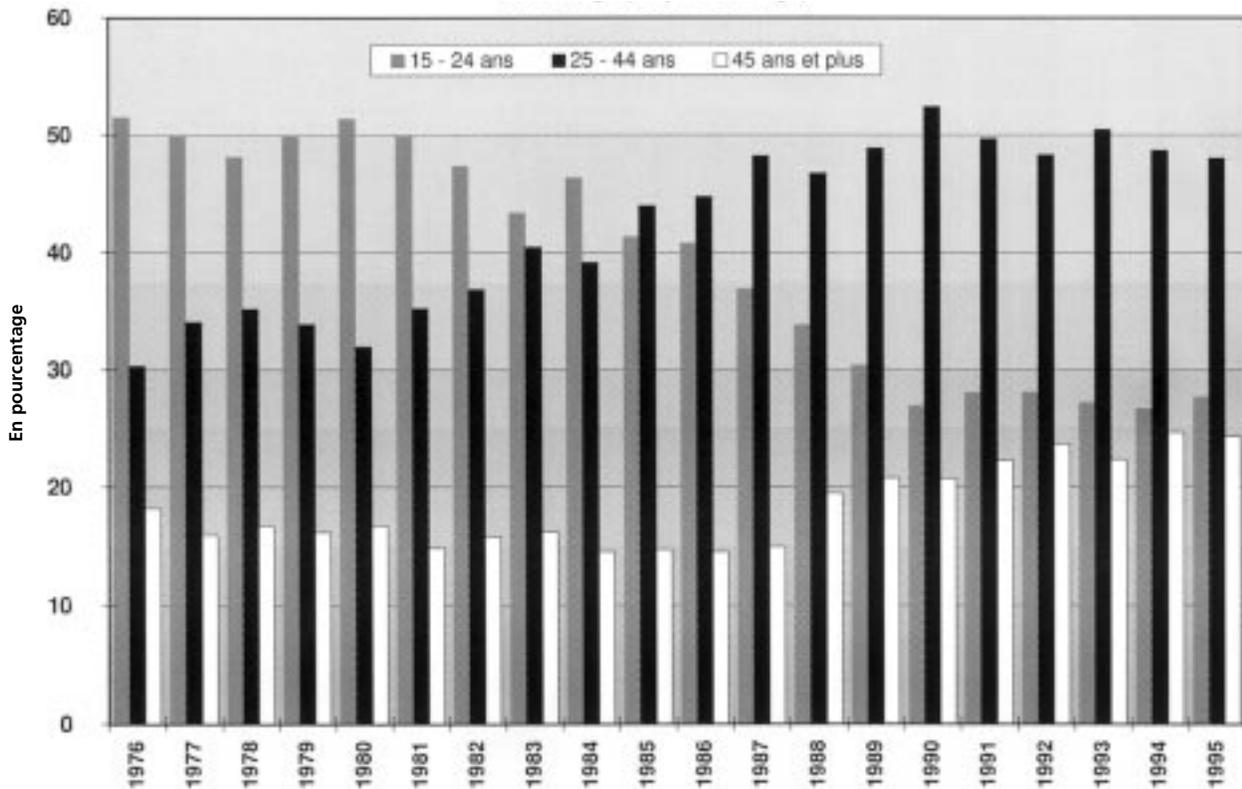
Ainsi, pour tous les groupes :

- les raisons personnelles et familiales ont diminué de plus de la moitié ;
- la fréquentation scolaire a connu une hausse plus ou moins importante ;
- le refus de travailler à plein temps a subi une baisse significative ;
- le temps partiel involontaire s'est fortement accru.

Graphique 30
Évolution de l'emploi à temps partiel involontaire au Québec de 1976 à 1995, selon l'âge



Graphique 31
Évolution de l'emploi à temps partiel involontaire au Québec de 1976 à 1995, selon l'âge



Les obligations personnelles et familiales

Cette raison s'est toujours historiquement concentrée parmi les 25-44 ans. Tous les groupes d'âge confondus, les personnes qui invoquaient cette raison représentaient 64 % des travailleurs à temps partiel en 1976 et 75 % en 1995. Cette forte incidence n'a rien de surprenant compte tenu que ce groupe d'âge coïncide largement avec la période de vie la plus propice à la natalité. Il n'en demeure pas moins que la proportion des 25-44 ans donnant cette raison est passée de 22,3 % à 9,3 % entre 1976 et 1995. Cette forte baisse constitue un indice supplémentaire de l'effet de la baisse du taux de natalité.

Quoique chez les 45 ans et plus les obligations familiales et personnelles soient davantage associées aux soins de parents âgés qu'à la natalité, on observe le même phénomène : cette raison comptait pour 13,7 % des cas en 1976 contre 4,5 % en 1995. Quant aux 15-24 ans, là aussi la baisse a été sensible, mais cette raison a toujours été résiduelle.

La fréquentation scolaire

À l'instar de la raison précédente, la fréquentation scolaire a toujours été un attribut quasi exclusif des 15-24

ans. En 1976, ce groupe d'âge représentait 95,9 % des personnes qui invoquaient cette raison ; en 1995, elle n'en visait plus que 89,7 %. Ce léger recul va de pair avec l'augmentation observée chez les 25-44 ans, soit 4,1 % en 1976 contre 9,8 % en 1995. À l'intérieur du groupe des 25-44 ans, le nombre de personnes fréquentant une école a doublé : de 3 % en 1976, il est passé à 6,3 % en 1995. Notons à ce sujet que c'est surtout vers le milieu des années quatre-vingt que cette progression a présenté un rythme plus soutenu.

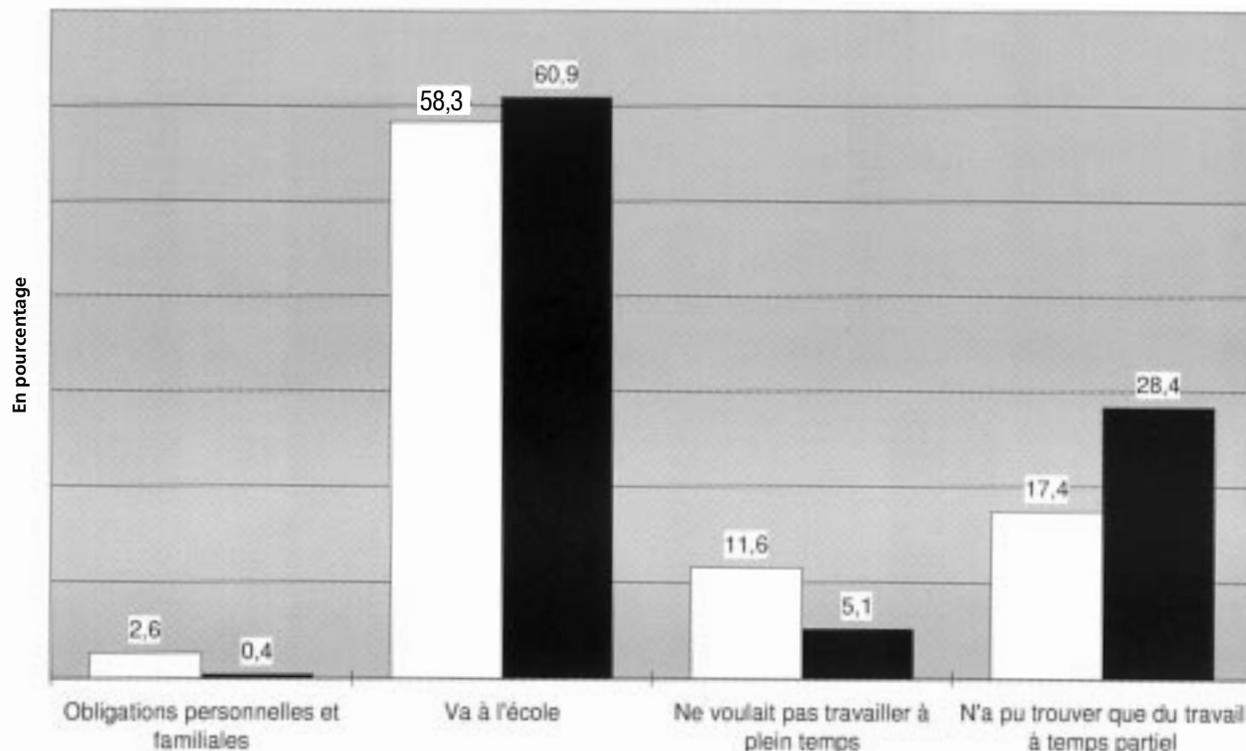
L'allongement des études et le vieillissement de la population ont sans doute contribué à cette légère érosion de la part des 15-24 ans dans cette catégorie du temps partiel. Concurrément, on doit considérer aussi que la forte contraction de l'emploi salarié à plein temps, qui a frappé de plein fouet les 25-44 ans, conjuguée au relèvement constant des exigences du marché du travail en matière de compétences professionnelles, a favorisé la rétention scolaire chez les plus jeunes de ce groupe et le retour aux études pour les plus âgés. Du côté des 45 ans et plus, le portrait est demeuré inchangé depuis 1976 : le retour aux études apparaît pratiquement exclu des raisons qui motivent le travail à temps partiel.

Graphique 32

Raisons invoquées par les travailleurs à temps partiel en 1976 et 1995, selon le groupe d'âge

15-24 ans

□ 1976 ■ 1995

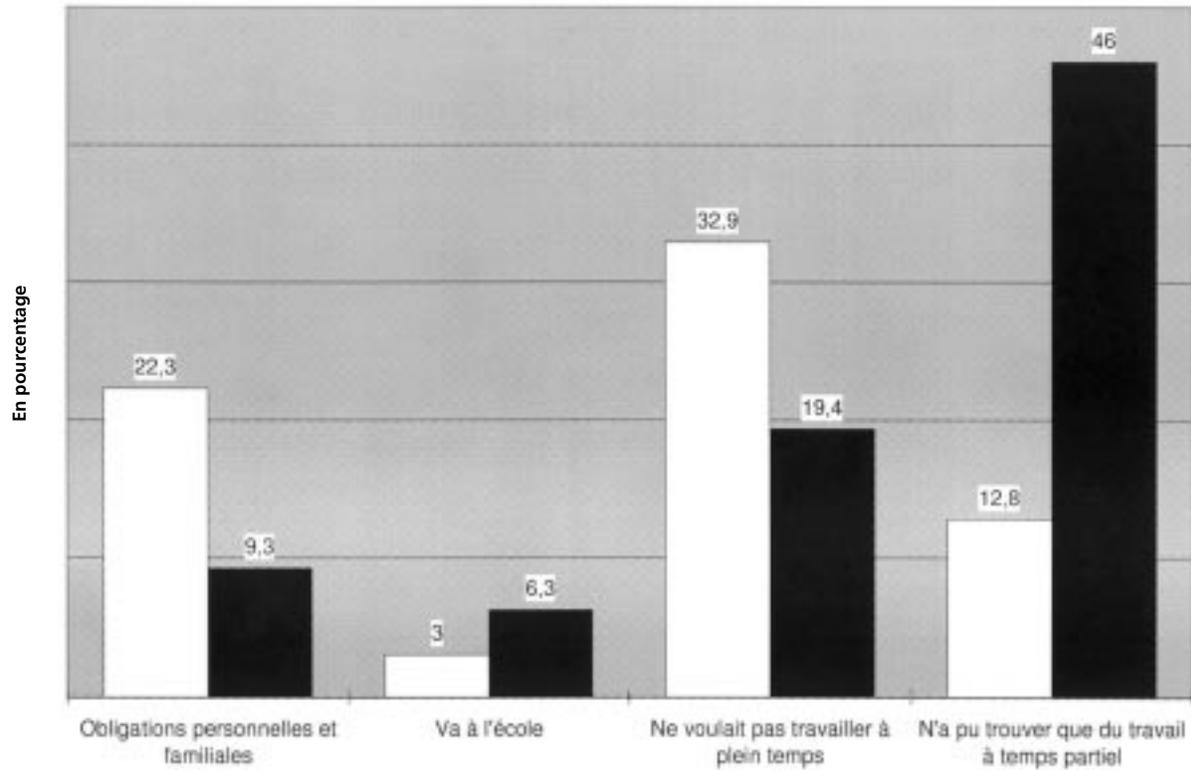


Graphique 32 (suite)

Raisons invoquées par les travailleurs à temps partiel en 1976 et 1995, selon le groupe d'âge

25-44 ans

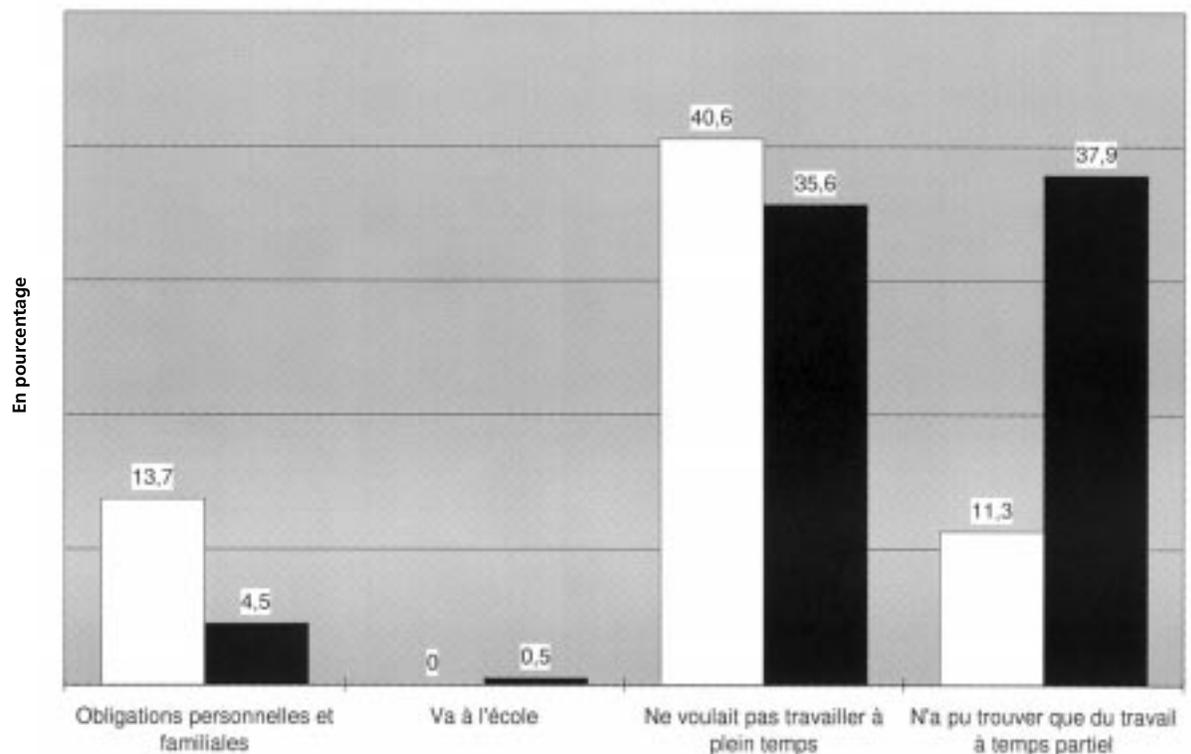
□ 1976 ■ 1995



51

45 ans et plus

□ 1976 ■ 1995



Les personnes qui ne voulaient pas travailler à plein temps

De 1976 à 1991, ce sont les 25-44 ans qui comptaient le plus grand nombre de personnes invoquant cette raison, leur part ayant varié entre 44 % et 52 % pendant ces années. À partir de 1992, ce sont les 45 ans et plus qui ont pris la tête. À l'instar des 25-44 ans, les 15-24 ans ont aussi vu leur poids s'amenuiser. Le tableau 16 illustre les variations entre le début et la fin de la période observée.

Tableau 16
Répartition des personnes ne voulant pas travailler à plein temps en 1976 et 1995 selon l'âge, en pourcentage

	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus
1976	18,8	44,1	37,1
1995	10,5	42,3	47,2

Pris isolément, c'est parmi le groupe des 25-44 ans que cette raison a le plus diminué, passant de 32,9 % en 1976 à 19,4 % en 1995.

Le temps partiel involontaire exogène et endogène

L'écart attendu entre les taux endogène et exogène du temps partiel involontaire est beaucoup plus prononcé chez les 15-24 ans que parmi les autres groupes d'âge. Cet écart chez les jeunes s'explique essentiellement par le fait que la fréquentation scolaire exerce un poids considérable dans les modes de calcul : dans l'un, elle est incluse alors qu'elle est exclue dans l'autre. Rappelons qu'en 1995, les 15-24 ans représentaient 90 % des personnes invoquant la fréquentation scolaire.

Le mode calcul endogène nous permet donc de constater que l'incidence du temps partiel involontaire est trois fois plus élevée chez les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et est largement supérieure à celle des autres groupes d'âge. Lorsque les étudiants sont inclus dans le calcul, l'incidence du temps partiel involontaire chez les jeunes s'avère moins élevée que celle des groupes plus âgés. Le tableau 17 montre ces écarts.

Tableau 17
Temps partiel involontaire en 1976 et 1995 selon l'âge et le mode de calcul, en pourcentage

	15-24 ans		25-44 ans		45 ans et plus	
	Exogène	Endogène	Exogène	Endogène	Exogène	Endogène
1976	17,4	60,1	12,8	28,0	11,3	21,8
1995	28,4	84,6	46,0	70,4	37,9	51,5

Chez les 25-44 ans, ce sont les responsabilités personnelles et familiales qui expliquent les écarts entre les taux endogène et exogène. En effet, c'est parmi ce groupe d'âge que cette raison est la plus souvent invoquée, soit 75 % en 1995.

Chez les 45 ans et plus, l'écart est moins accentué en raison de la plus forte polarisation entre ceux qui ont déclaré ne pas vouloir travailler à plein temps et ceux qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel. De fait, cette polarisation les rapproche davantage de la définition endogène du temps partiel involontaire. Le graphique 32 nous montre d'ailleurs clairement qu'en 1995, les deux autres raisons ne totalisaient ensemble qu'à peine 5 % des personnes de ce groupe travaillant à temps partiel.

Conclusion

Au cours de la période 1976-1995, le volume de l'emploi à temps partiel a plus que doublé au Québec, tant chez les hommes que chez les femmes, mais il est demeuré deux fois plus élevé chez les femmes. Il a aussi substantiellement augmenté dans les trois groupes d'âge, mais de façon inégale. De plus, on a pu observer que, lorsque qu'un groupe connaît une hausse significative, les deux autres réagissent habituellement en sens inverse ou alors n'augmentent que très peu.

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, ce sont les 15-24 ans qui comptaient le plus grand nombre de travailleurs à temps partiel mais, à partir de 1985, un déplacement progressif s'est produit vers les 25-44 ans dont le poids, dans l'emploi à temps partiel, n'a cessé d'augmenter depuis. Ce sont notamment les hommes de 25-44 ans qui ont enregistré la croissance la plus forte et cela, par un taux plus de deux fois plus élevé que celui des femmes du même groupe. À l'inverse, l'emploi à plein temps chez les femmes de 25-44 ans a connu une croissance (93,7 %) beaucoup plus importante que celle observée chez les hommes (15,8 %). Le même phénomène s'est produit chez les femmes de 45 ans et plus.

Chez les jeunes, les emplois à plein temps et à temps partiel ont suivi une évolution différente : le plein temps a régressé deux fois plus vite que leur poids démographique et le temps partiel a affiché une croissance positive. Cela a occasionné une perte d'environ 300 000 emplois à plein temps et une hausse de plus de 100 000 emplois à temps partiel. La contraction à la fois de l'emploi total et de la durée du travail a été ressentie plus durement chez les jeunes hommes : entre 1976 et 1995, ils ont perdu 15 000 emplois à plein temps de plus que les femmes et comptaient en 1995 environ 18 000 emplois à temps partiel de moins que celles-ci.

De toutes les raisons invoquées pour travailler à temps partiel, c'est le temps partiel involontaire (les personnes qui n'ont trouvé que du travail à temps partiel) qui a connu la hausse la plus considérable. Toutes les autres raisons ont diminué en importance, sauf pour la fréquentation scolaire qui est demeurée stable à 25 %. En fait, cette forme d'emploi touchait 30 000 personnes en 1976 ; en 1995, elle en touchait plus de 200 000. Selon le mode de calcul endogène qui, rappelons-le, ne change pas le nombre de personnes visées, la proportion de celles qui voulaient et pouvaient travailler à plein temps atteint 68 % par rapport à 38 % sur la base des calculs usuels.

Tout comme dans l'emploi à temps partiel en général, les femmes ont dominé bon an, mal an le temps partiel involontaire tout au long de ces vingt ans en comptant pour les deux tiers de cette forme d'emploi. L'incidence du temps partiel involontaire paraît égale entre les hommes et les femmes (37 % en 1995), mais vue sous l'angle endogène elle s'avère plus forte chez les hommes. Ce sont aussi les 25-44 ans qui, au fil des années, ont pris la plus large part de ces emplois involontaires.

La forte progression de l'emploi à temps partiel n'a pas touché uniquement les catégories de personnes auxquelles ont associé traditionnellement cette forme d'emploi (femmes et jeunes). Elle s'est aussi propagée à des catégories où l'emploi salarié à plein temps semblait installé de façon permanente (hommes de 25 ans et plus), et cela a nécessairement contribué à l'accroissement assez spectaculaire de sa part des emplois involontaires.